Doté d'un budget de 668 millions d'euros, géré par la Caisse des Dépôts au titre du Programme d'Investissements d'Avenir, le programme « Ville de demain » favorise l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville portée dans le cadre de la démarche ÉcoCité.

Grâce à « Ville de demain », l'Etat accompagne, depuis 2010, les projets urbains intégrés, exemplaires en termes d'excellence environnementale et d'innovation, portés par des acteurs publics ou privés, dans des métropoles ou des grandes agglomérations.

L'objectif de cette démarche partenariale est de développer des villes attractives et résilientes qui préservent l'environnement, la cohésion sociale et la qualité de vie de ses habitants.

La seconde tranche, dotée de 336 millions d'euros, s'inscrit dans la continuité de la première en ouvrant l'appel à projets à de nouveaux territoires dans le cadre de l'affirmation des métropoles ainsi qu'aux start-up et entreprises innovantes dans les domaines de la ville durable.

L'appel à projets s'adresse aux collectivités territoriales, aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), aux établissements publics de l'État ayant pour mission principale de favoriser l'aménagement ainsi qu'aux entreprises privées et groupement d'acteurs de la ville et de l'aménagement.

Date limite de dépôt : le 25 septembre 2015 au plus tard.

- par courrier : à l'attention de M. le Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, à l'adresse suivante :

Ministère du Logement et de l'Egalité des territoires

Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages Sous-direction de l'Aménagement Durable - EcoCité

Tour Séguoia

92055 La Défense cedex

- par voie électronique : dans l'espace « Porteur de projet » de CISPEO à l'adresse suivante
- : http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/accueil/ [1]

Pour tout savoir sur les modalités de dépôt des candidatures, consultez le <u>cahier des charges de</u> <u>l'appel à projets</u> [2].

Type d'actualites: <u>Information générale</u> [3] Dates: Mardi 28 juillet 2015 - 02:00

Thématiques: Aménagement du territoire [4]

Publié le 28 juillet 2015

URL de la source (modifié le 28/07/2015 - 16:37): https://www.irev.fr/actualites-0/appel-projets-villes-de-demain

Liens

- [1] http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/accueil/
- [2] http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/cahier des charges ville de demain t2.pdf
- [3] https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316
- [4] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3674